DROIT DES AFFAIRES

SAS actionnariat et pacte d'associés : structurer, négocier et sécuriser

Dans une SAS tout se joue au moment où le capital est réparti et où le pacte est signé. Les fondateurs acceptent des clauses qu'ils n'ont pas toujours lues, les investisseurs imposent leurs modèles et personne ne simule ce qui se passera en cas de départ d'un associé ou de désaccord sur une cession. Le pacte ressort alors du tiroir dans une situation déjà conflictuelle. Trois heures à distance consacrées à l'actionnariat de la SAS et au pacte d'associés : répartition du capital, catégories d'actions, clauses de sortie et protection des minoritaires. Ce module porte sur les relations entre associés là où le module consacré à la constitution traite des statuts et de la direction.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fondateurs associés juristes et conseils accompagnant la structuration du capital d'une SAS ou l'entrée d'un investisseur.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux du droit des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Répartir le capital en anticipant les entrées et les sorties d'associés
- Distinguer ce qui relève des statuts et ce qui relève du pacte
- Identifier les principales clauses d'un pacte d'associés
- Négocier les clauses de sortie et de protection des minoritaires
- Anticiper l'exécution du pacte en cas de désaccord entre associés

03 Programme détaillé

M1 Structurer l'actionnariat

- Répartir en pensant à la suite
- Répartir le capital entre fondateurs et investisseurs
- Utiliser les catégories d'actions et les droits particuliers
- Anticiper la dilution liée aux tours de financement
- Situer les outils d'intéressement au capital
- À retenir : Une répartition égalitaire sans mécanisme de déblocage conduit à l'impasse dès le premier désaccord sérieux.

M2 Les clauses du pacte

- Ce qui sera lu le jour du conflit
- Distinguer clauses statutaires et clauses de pacte
- Rédiger les clauses d'agrément et de préemption
- Encadrer les engagements de conservation des titres
- Organiser l'information des associés
- Prévoir la gouvernance et les décisions réservées
- Cas pratique : Lecture critique d'un pacte d'associés avec identification des clauses déséquilibrées.

M3 Sorties et désaccords

- Organiser la séparation à l'avance
- Mettre en place les clauses de sortie conjointe et de sortie forcée
- Prévoir le sort des titres en cas de départ d'un dirigeant
- Fixer les méthodes de valorisation des titres
- Organiser le règlement des différends entre associés
- Mise en situation : Négociation des clauses de sortie entre un fondateur minoritaire et un investisseur majoritaire.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr